

**DELIBERATION N° 6 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 30 novembre 2006**

Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni le 30 novembre 2006 à 15h

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, Mme Marie-Christine SARAGOSSE, M. Robert MOULIE, Mme Françoise LE BIHAN, M. Michel VANDEPOORTER, M. Gilles FAVRET, M. Philippe DECOUAI, M. Erik LINQUIER, Mme Monique BEN GUIGA, M. Jean OURADOU, M. Jean-Pierre BAYLE, M. André FERRAND, M. François DENIS, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Michel BOUDOUX, M. Didier PEREME, M. Roger FERRARI, M. Patrick SOLDAT, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. François PERRET, M. Roland DEBBASCH empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.
M. Hubert RENIE, empêché, a donné procuration à M. Robert MOULIE.*

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.

POINT N° 6 : décision budgétaire modificative n° 3, exercice 2006

Le conseil d'administration de l'Agence approuve la décision budgétaire modificative n° 3, exercice 2006 qui porte le montant total du budget 2006 à 915 825 185,55€.

VOTE POUR : 12

CONTRE : 8

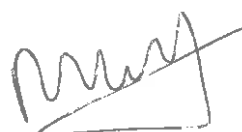
ABST. : 2

Pour exécution,
La Directrice



Maryse BOSSIÈRE

Le Président



Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,
Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie
Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat